



Les chiffres clés de la Direccte en 2015

L'action de la Direccte en 6 Priorités

Soutenir les entreprises dans leur compétitivité, leur développement et accompagner les mutations économiques

Piloter régionalement les politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage

Assurer l'application du Code du travail

Promouvoir la qualité de vie au travail et le dialogue social

Veiller au respect des règles de concurrence et à la loyauté des relations commerciales

Piloter au niveau régional les politiques et actions de protection des consommateurs.

Développement économique

400 visites d'entreprises

450 000 euros pour les plans filières des pôles de compétitivité

10 projets FUI portés par les pôles de compétitivité

409 entreprises suivies par les CRP

20 projets identifiés dans le cadre du RUI

8 conventions de revitalisation signées (+ 22 en cours)

29 entreprises accompagnées par la médiation



Emploi



8 maisons de l'emploi

26 missions locales subventionnées

206 structures d'insertion par l'activité économique financées

12 103 entrées en apprentissage

1285 entrées en contrat de professionnalisation

21 234 contrats aidés signés dont :

- CAE : **13 173**

- CIE : **3 943**

- EAV : **4 118**

Travail

73 018 demandes d'information aux services renseignements dont

53 508 formulées par téléphone

9 012 interventions de l'inspection du travail dans les entreprises dont **3 226** sur chantiers du BTP et

287 dans le secteur des transports

111 procès-verbaux dressés

3 294 accords d'entreprises enregistrés

817 contrôles lutte contre le travail illégal.

Travail



direccte

Bourgogne
Franche-Comté

FSE



FSE

100,8 millions d'euros de crédits au titre du programme 2013-2017 en Bourgogne

75,4 millions d'euros de crédits au titre du programme 2013-2017 en Franche-Comté

Formation



Formation

526 instructions de déclarations d'activité d'organismes de formation

157 contrôles d'entreprises, d'organismes de formation ou d'établissements bénéficiaires des fonds de l'apprentissage

Concurrence et consommation

480 contrôles d'entreprises dont **246** en matière de délais de paiement

9 procès-verbaux

81 établissements ont reçu un avertissement

17 injonctions ont été transmises

8 plans de contrôles/surveillance (radioactivité, pesticides, métaux lourds, mycotoxines)

99 établissements visités pour **147** actions de contrôle et **86** prélèvements effectués.



6 186 instruments de mesures contrôlés

255 visites de surveillance d'organismes agréés.

La brigade interrégionale des enquêtes de vins et spiritueux a réalisé

155 interventions

54 séries de prélèvements dont **21%** non conformes

13 procès-verbaux établis.